

EXPERTISE ET AMENAGEMENT

L'expertise est au cœur des démarches d'aménagement. Dans un environnement économique et institutionnel incertain, l'expertise scientifique et technique continue de s'imposer comme un outil d'aide à la décision, tentant d'apporter des éléments de "certitude".

Organisation

Durée : 50 heures

Dates : 9 vendredis de fin octobre à janvier

Lieu : Faculté Lettres, Langues, Sciences Humaines & Sociales
Rue de Kerjulaude – Lorient

Nombre de places : 5

Tarif : 2500 € euros / personne

Évaluation de la formation

La formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de la formation permet de mesurer et la satisfaction des participants ainsi que l'atteinte des objectifs de formation.

Renseignements et inscription

Nom : Marie Lebrun

Tél : 06.66.99.09.92

Mail : marie.lebrun@univ-ubs.fr

Personnes concernées et prérequis

Chargé(e) de mission en développement des territoires, chef(fe) de projet en urbanisme, conseiller(ère) en développement local, élu(e), urbaniste, paysagiste, architecte...

Pré-requis : Connaissance et/ou pratique des problématiques de l'urbanisme et de l'aménagement

Compétences à l'issue de la formation

- Mesurer l'évolution du recours à l'expertise dans l'aménagement
- Apprécier les modalités actuelles de la production de l'expertise
- Renforcer ses capacités d'analyse des différentes situations d'aménagement, de projets, de décisions qui font jouer ensemble enjeux de connaissance et enjeux politiques.

Programme

La formation s'organise ainsi autour de 3 interventions thématiques et de 1 journée séminaire de clôture construite avec les étudiants et lors de laquelle plusieurs intervenants s'expriment, témoignent et débattent.

- Territoire et conflits (15 h)
- Experts et expertise dans les politiques d'aménagement (15 h)
- Formes et processus de participation (15 h)
- Séminaire : Expertise et aménagement (5 h)

Chaque séance apporte des éclairages théoriques et pratiques sur les thématiques. Les séances sont assurées par les enseignants universitaires. Certaines séances se déroulent aussi en co-intervention avec des intervenants extérieurs (urbaniste de bureau d'études, consultant(e), militant(e)s associatif(s), chargé(e) de missions....

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel, face-à-face pédagogique, séminaire, exposé, cas pratique, mise en situation.

Responsable universitaire / Intervenants

- **Célia DEBRE**, maître de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme
- **Florence GOURLAY**, maître de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme
- **Ronan LE DELEZIR**, maître de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme

Témoignage :

Gaëlle a suivi le module Expertise et aménagement :

« Depuis six ans et demi, j'occupe des postes de directrice générale des services. Le droit des sols est important. Dans le Morbihan, il y a beaucoup de contentieux en matière littoral. C'est très technique. (...) Mon souhait est de travailler dans des postes en lien avec l'aménagement du territoire. **Cette formation est en totale concordance avec mes besoins.** »